

Mairie de Dainzé, 15 octobre 1867.

Monsieur le Sous-Prefet,

Le cimetière de notre commune aurait en ce moment besoin de réparations indispensables ; l'église étant placée presque au milieu, les fidèles en s'y rendant s'écartent des allées qui ne sont ni sablées ni limitées et marchent quelquefois sur les tombes ; Mon avis qui est aussi celui du conseil serait de faire cesser cet état de choses en sablant les allées et les limitant par une clôture en arbres verts ou même par un mur.

Pour couvrir cette dépense, le conseil municipal en prévision de ce travail, a sur ma proposition, voté au budget additionnel approuvé par Monsieur le Préfet, la somme de 900 F. provenant de la vente d'arbres plantés dans le cimetière, 19 noyers ; les noyers qui ont bien 50 ans et sont d'un rapport presque nul gênent beaucoup le fossoyeur par leurs racines ; leurs branches ombragent presque entièrement le cimetière et masquent complètement l'église.

Pour procéder à cette petite vente, je voudrais savoir s'il faudra recourir à une adjudication publique comme pour les ventes considérables,

C'est pourquoi, Monsieur le Sous-Prefet, je vous prie de bien vouloir me donner votre avis -

./-

1.

Veuillez agréer,  
Monsieur le Sous-Prefet,  
l'assurance de ma considération distinguée.  
Le Maire,  
V. Lebeau.  
(Victor).

---

réponse :

Monsieur le Maire de Feuzy est prié de vouloir  
bien produire deux copies de la délibération de  
son Conseil municipal qui l'autorise à vendre  
des arbres, ainsi qu'un procès-verbal de  
l'estimation sur timbre de 0,50 c et une copie  
sur papier libre -

Saumur, le 18 octobre 1867.

Le sous-Prefet -

---

Maire de Denezy 13. 26. 1864.

Monsieur le Maire de  
Denezy est prié de vouloir  
bien produire deux copies de  
la délibération de son Conseil municipal  
qui l'autorise à vendre les arbres, <sup>pour ainsi</sup>  
un procès-verbal de l'estimation <sup>des</sup> tombes de  
et une copie des papiers <sup>libres</sup>.  
Saumur, le 18. 26. 1864.  
Monsieur le Sous-Préfet,

Le cimetière de notre commune  
aurait, en ce moment, besoin de réparations  
indispensables; l'église étant placée presque  
au milieu, les fidèles en s'y rendant  
s'écartent des allées qui ne sont ni sablées  
ni limitées et marchent quelquefois sur les  
tombs; Mon avis qui est aussi celui du  
conseil serait de faire cesser cet état de  
choses en sablant les allées et les limitant  
par une clôture en arbres verts ou même  
par un mur.

Pour couvrir cette dépense le conseil  
municipal en provision de ce travail, a sur  
une proposition, voté au budget add et  
approuvé par M. le Préfet, la somme de  
200. provenant de la vente d'arbres  
plantés dans le cimetière, 19 noyers;

Ces noyers qui ont bien 30 ans, ~~représentent~~  
d'un rapport presque nul gênent beaucoup  
le fossyeur par leurs racines; leurs branches  
ombragent presque entièrement le  
cimetière et masquent complètement  
l'église.

Denezy

Pour procéder à cette petite vente,  
je voudrais savoir s'il faudra recourir  
à une adjudication publique comme  
pour les ventes considérables,

C'est pourquoy, Monsieur le  
Sous-Préfet, je vous prie de vouloir  
me donner votre avis.

Je vous prie d'agréer,

Monsieur le Sous-Préfet,

l'assurance de ma considération distinguée

L. Nair

A highly stylized, cursive handwritten signature, likely belonging to L. Nair, enclosed within a decorative, oval-shaped flourish.